

# APPROCHES MULTISECTORIELLES POUR LUTTER CONTRE LE PALUDISME AU BURKINA FASO

Établissement de la liste des secteurs autres que la Santé ayant un impact sur la transmission du paludisme et exploration des possibilités de collaboration



## RÉSUMÉ

**Le paludisme est un problème majeur de santé publique au Burkina Faso.** Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il s'agit d'un des dix pays en Afrique avec la plus forte incidence du paludisme.

Cette forte incidence est liée à plusieurs facteurs dont certains dépendent de secteurs autres que la santé. Ainsi, il a été mis en évidence le rôle des pesticides agricoles dans le développement de la résistance des vecteurs aux insecticides. De plus, l'insécurité grandissante a augmenté le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et a affaibli davantage le système de santé.

Plusieurs stratégies de prévention et de lutte contre le paludisme existent au Burkina Faso, allant de la lutte antivectorielle avec la pulvérisation intra domiciliaire d'insecticide à effet rémanent, à la gestion des cas incluant le diagnostic, le traitement et une meilleure coordination des interventions. Malgré ces efforts, **les progrès sont limités, et l'engagement des secteurs autres que la santé ayant un impact sur la transmission du paludisme n'est pas optimum.**

En effet, la transmission du paludisme est impactée entre autres par la disponibilité des gîtes larvaires (secteur de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisation), les résistances des vecteurs (*Anopheles spp*) aux insecticides en lien avec leur usage dans l'agriculture, la prise en charge rapide des patients en relation avec l'accès aux infrastructures sanitaires. Il en résulte que la gestion et la prise en charge du paludisme ne peuvent pas être menées

à bien par le seul secteur de la santé sans prendre en compte les autres secteurs. **Cette étude vise donc à identifier et à impliquer les secteurs autres que la santé, tout en explorant l'impact potentiel d'une Approche MultiSectorielle (AMS)** pour l'élimination du paludisme au Burkina Faso.



**Les facteurs qui contribuent à la forte incidence du paludisme au Burkina Faso sont les suivants:**



L'accès limité à l'eau et aux services d'assainissement



La résistance du parasite aux antipaludiques et des vecteurs aux insecticides



L'insécurité qui limite l'accès de la population aux centres de santé



Le mode de vie et les comportements des populations, comme leur déplacement



Le manque de coordination et d'effort conjoint entre les différents secteurs

# OBJECTIFS ET MÉTHODES

L'objectif général de cette étude est de renforcer la coordination et l'implication des secteurs autres que la santé en réponse à la forte incidence du paludisme au Burkina Faso. Les objectifs spécifiques sont:



1

**Identifier les secteurs autres que la santé** qui pourraient apporter un appui à la lutte contre le paludisme



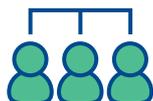
2

**Comprendre l'impact potentiel de ces secteurs** sur la transmission et l'incidence du paludisme



3

**Explorer les intérêts possibles pour les secteurs autres que la santé** à participer activement à la lutte contre le paludisme



4

**Définir les ressources, objectifs et termes de référence nécessaires pour établir un comité de coordination multisectoriel fonctionnel** pour la lutte contre le paludisme dans le pays



5

**Définir et implémenter au moins une activité multisectorielle conjointe** analyser les résultats et en tirer les enseignements afin de pouvoir mettre en œuvre des interventions multisectorielles à plus grande échelle dans le pays

**L'étude a été initiée à Ouagadougou et sera étendue aux 13 régions du Burkina Faso plus tard.**



# DÉMARCHE PROPOSÉE

## 1 Identifier les secteurs, autres que la santé ayant un impact sur la transmission du paludisme, ainsi que les institutions de tutelle et engager la discussion.

Par avec :

- **Les directeurs régionaux de la Santé et les partenaires financiers et techniques** doivent engager la discussion pour comprendre l'impact des autres secteurs.
- **Les institutions identifiées doivent engager la discussion avec les institutions pour les inviter à désigner** un représentant qui est interviewé dans l'étude.

## 2 Mener et analyser des entretiens avec les parties prenantes des secteurs autres que la santé :

- **À travers un questionnaire prédéfini, 24 entretiens semi-structurés** avec divers acteurs venant des secteurs autres que la Santé sont organisés.
- **Les réponses sont analysées et renseignent sur la façon dont les secteurs autres que la santé perçoivent la lutte contre le paludisme**, ainsi que leur engagement possible à participer à l'effort visant à éliminer la maladie et les bénéfices que ces secteurs pourraient en obtenir.

## 3 Mettre en place un comité de coordination multisectorielle en intégrant les secteurs autres que la santé qui seront identifiés à partir de l'analyse qualitative des réponses aux entretiens.

## 4 L'implémentation de l'activité jointe sera réalisée avec la participation des points focaux des institutions appartenant aux secteurs autres que la Santé :

- **Ces institutions seront sélectionnées en fonction de leur capacité** à participer activement à la lutte contre le paludisme et à l'intégrer dans leur plan de travail.
- **L'activité jointe sera déterminée en accord avec ces points focaux**, et elle aura pour objectifs de contribuer à la lutte contre le paludisme.

## 5 Les résultats de l'étude feront l'objet de communications sous forme de publications scientifiques, mais aussi de notes d'informations et de présentations à différents niveaux :

- **L'organisation d'une session extraordinaire de présentation des travaux et résultats est prévu avec le comité national de pilotage**, comprenant le ministère de la Santé et d'autres ministères et institutions clés.
- **Un atelier régional** soutenu par le Fonds des Nations Unies pour la paix et le développement dans le cadre du programme mondial.
- **Un rapport technique des résultats** sera publié et servira d'étude de cas pour d'autres pays.

# RÉSULTATS ATTENDUS

Cette étude, basée sur le cadre conceptuel pour les AMS développé par TDR, vise à contribuer à l'amélioration de la lutte et de la prise en charge du paludisme au Burkina Faso à travers les résultats suivants :

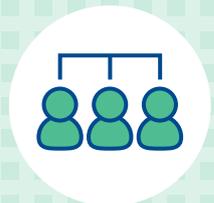
- 1 **L'établissement de la liste des secteurs autres que la Santé** qui ont un impact sur la transmission du paludisme au Burkina Faso, tels que les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, des infrastructures, de l'éducation et autres.



- 2 **Une analyse des avantages pour ces secteurs, tels des avantages économiques à collaborer avec le secteur de la Santé.** Cette démarche doit motiver ces secteurs à participer activement à la lutte contre le paludisme au Burkina Faso.



- 3 **La mise en place d'un comité AMS** comprenant des représentants des différents secteurs impliqués.



- 4 **L'implémentation d'une activité jointe** dont les résultats de l'activité seront analysés en termes d'impact sur la réduction du paludisme et de bénéfices générés pour les secteurs impliqués.



Cette note d'information résume les activités prévues par le projet de recherche intitulé : *Approches multisectorielles pour lutter contre le paludisme au Burkina Faso : Etablissement de la liste des secteurs autres que la Santé dont l'activité a un impact sur la transmission du paludisme, et exploration des perspectives des représentants de ces secteurs vis-à-vis de la Santé et de la lutte contre le paludisme au Burkina Faso.*

Le principal investigateur est le Dr. Moubassira Kagoné, du Centre de Recherche en Santé de Nouna et le co-principal investigateur est le Dr. Christian Bernard Sidzabda Kompaoré du Secrétariat Permanent pour l'Élimination du Paludisme du Burkina Faso.

Ce projet a reçu le soutien technique et financier du Programme Spécial de Recherches et de Formation sur les maladies tropicales de l'OMS, sponsorisé par la Banque Mondiale, le PNUD, l'OMS et l'UNICEF, dans le cadre d'une collaboration avec le Programme Global de Lutte contre le Paludisme de l'OMS et le Centre de Prévention et Contrôle des Maladies de Shanghai, Chine, collaboration financée par le Fonds des Nations Unies pour la Paix et le Développement.